

édito

Dans les centres sociaux de notre réseau, il existe plusieurs types d'accueil collectif de mineurs (ACM), chacun répondant à des besoins et des objectifs spécifiques qui rassemblent des enfants et des adolescents dans un cadre organisé et encadré par des textes de loi qui visent à garantir la sécurité et le bien-être des enfants. Ils offrent bien plus qu'une simple garde.

Chaque type d'accueil propose des activités adaptées à l'âge et aux intérêts des jeunes et des enfants issus de milieux divers, favorisant ainsi les échanges interculturels et la solidarité. Cela contribue à lutter contre les préjugés et à promouvoir des valeurs de respect et d'empathie.

L'ACM représente des espaces éducatifs riches en enseignements et en expériences. En favorisant le développement social et personnel, l'inclusion, l'apprentissage par le jeu et la responsabilisation, les ACM contribuent à former des individus équilibrés et épanouis.

Cependant, des défis subsistent, notamment en matière de formation des animateurs. Ces derniers jouent un rôle crucial dans la qualité de l'accueil et des activités proposées. L'UCS 13 attachée à la qualité de la formation dans toutes les dimensions de l'ACM, y compris la gestion de groupe, la pédagogie et la sécurité, et nos valeurs de l'Éducation populaire s'y concentre depuis plusieurs mois.

Il est essentiel de continuer à investir dans la qualité de l'accueil collectif de mineurs et à promouvoir des pratiques éducatives innovantes et inclusives.

Nathalie Raymond
Présidente de l'UCS 13

ACM : reconquérir la liberté pédagogique

Mathieu Depoil - Doctorant en sciences de l'éducation à l'Université de Montpellier et directeur de la Maison Phare, MJC-centre social, à Dijon, analyse le contexte et l'évolution des centres de loisirs.

Dans une société qui évolue, comment les ACM sont-ils impactés ?

Les ACM sont de plus en plus soumis à des obligations et à une raréfaction des moyens qui les pénalisent. Ils ne sont pas épargnés par une forme de bureaucratisation ; rendre des comptes, rechercher des financements, qui impactent leur fonctionnement et le projet pédagogique.

La dimension gestionnaire et administrative des équipements fait que le-la directeur-trice ACM a moins d'énergie pour former ses équipes, alors qu'elles n'ont qu'une envie : revenir à leur métier de base de l'éducatif et du social.

Les questions d'ordre pédagogique doivent être au cœur des pratiques parce qu'elles permettent de travailler de manière qualitative avec les enfants.

Quels sont les enjeux à venir, notamment pour les ACM des centres sociaux associatifs ?

La liberté pédagogique appartient aux organisateurs. Les choix pédagogiques sont avant tout des choix politiques. Pour sortir de la bureaucratisation des fonctions, il faut repositionner la pédagogie comme levier de transformation des centres sociaux. Cela passe par de la formation, de l'auto-formation et de l'expérimentation. Il faut donner du temps. Construire de la stabilité dans les équipes et valoriser le métier. C'est un enjeu très fort qui concerne le niveau fédéral dans les négociations avec les ministères et les élus.

Quelle place pour l'éducation populaire dans ce contexte-là ?

Le centre de loisirs est l'un des endroits le plus intéressants pour travail-



ler l'éducation populaire. C'est un espace éducatif privilégié, même s'il est assez souvent assimilé à un « mode de garde » ou à un « service public » dans lequel les enfants sont captifs. Est-ce si grave finalement ? Ce sont avant tout des lieux collectifs, éducatifs et de socialisation. Les enfants sont là pendant 7 heures, autant en profiter pour construire des moments privilégiés afin de développer leurs capacités sociales, créatrices et relationnelles.

L'éducation populaire n'a jamais été autant d'actualité face à la montée des populismes, des extrémismes, de l'intolérance, à la précarisation. Nous pouvons alors réintégrer au sein des accueils de loisirs une dynamique éducative autour d'une lecture critique du monde, faire des projets sur les médias, sur l'analyse de l'information.

Il faut se battre pour revoir les conditions d'accueil dans certains quartiers et augmenter le nombre d'animateurs, prendre des risques éducatifs, arrêter d'avoir peur de tout. La révolution doit se faire pédagogiquement et au niveau des moyens. ■

Filles-garçons: concordance des genres

Le centre social de la Capelette participe à un projet éducatif de territoire expérimental porté par la Ville de Marseille en lien avec l'UCS 13, sur la question de l'égalité filles-garçons dans les Accueils collectifs de mineurs (ACM), « et notamment sur la place des filles, précise Kelly Arfi coordinatrice enfance jeunesse. Nous avons déployé un plan d'actions composé de plusieurs volets, qui touche tous les acteur-trices de l'ACM ; les animateur-trices, les enfants, les jeunes et les parents.

Premier volet : poser un diagnostic pour évaluer et mesurer les pratiques des animateur-trices avec un questionnaire, une observation active et des entretiens individuels basé sur le volontariat. « Le résultat va nous permettre de construire un programme de formations et de sensibilisations ciblées, explique Kelly, pour déconstruire leur représentation et leur pratique genrées, et surtout les outiller. L'idée est de renforcer les compétences des professionnel·les et d'avoir un référentiel commun. »

Et Kelly de poursuivre : « les premiers résultats mettent en avant des pratiques genrées. Comme l'intégration des filles dans les sports collectifs, une animateur-trice va répondre dans le questionnaire qu'il-elle ne fait pas de différence, pour autant nous observons sur le terrain qu'il-elle va exclure de manière spontanée mais pas réfléchie, les filles d'une activité foot. » Même constat du côté de la petite enfance, « on a constaté qu'une animateur-trice allait tendre plus facilement une poupée à une petite fille qui va pleurer et une voiture à un petit garçon au moment du détachement avec les parents, alors qu'un petit garçon réclamait la poupée. »

Le deuxième volet du projet inclut des ateliers de



sensibilisation auprès des enfants du centre de loisirs et des jeunes de l'accueil jeunes, mené par le Centre d'information sur les droits des femmes et de la famille Phocéien (CIDFF), un partenaire expert et privilégié.

« Nous avons également commencé à impliquer les familles, ajoute Kelly, en proposant une soirée des familles avec du stand up sur les stéréotypes de genre pour mobiliser les parents sur ces questions. L'égalité filles-garçons est un enjeu de société et un enjeu d'éducation. Il permet de déconstruire les représentations stéréotypées qu'ont les enfants. Mais cela passe également par les animateur-trices qui véhiculent sans s'en rendre compte des représentations genrées. Nous voulons éviter de faire des généralisations qui limitent le choix de l'enfant, mais au contraire élargir le champ des possibles. » ■

Centre social La Capelette (Marseille)

tél. 04 91 79 66 01

mail : accueil.capelette@gmail.com

PEDT : pour construire un parcours éducatif



Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) est un outil stratégique élaboré par une collectivité territoriale avec l'État et les acteurs locaux. Il garantit un parcours éducatif cohérent et de qualité aux enfants, en articulant temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Le PEDT vise à répondre aux besoins spécifiques des enfants en proposant des activités variées (sport, culture, citoyenneté) et en favorisant leur épanouissement global. Il repose sur une démarche partenariale mobilisant collectivités, Éducation nationale, CAF, associations (dont les ACM) et familles. Il est élaboré via un diagnostic territorial, une concertation des acteurs et une validation commune. Pour les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs), le PEDT renforce leur rôle éducatif, intègre leurs actions dans une vision globale de l'enfant et facilite leur accès aux ressources et partenariats nécessaires.

Donner le pouvoir d'agir aux enfants

Le projet pédagogique est comme une boussole pour le centre de loisirs du centre social Jas de Bouffan Nord (Aix-en-Provence). Ynès Mostéghanemi, directrice de l'ACM, met un soin particulier à le construire : « Avec 90 enfants et une équipe pérenne de 12 animateurs, le projet pédagogique est un outil qui donne du sens à ma mission et me permet d'évoluer. Il est aussi très utile à l'équipe. Ma méthode repose entièrement sur l'éducation populaire et mes priorités sont d'être sur le terrain avec les enfants et d'accompagner les animateurs. Nous travaillons beaucoup en collectif et le jeu est au cœur de notre fonctionnement et de notre projet. »

« Il existe deux projets pédagogiques, poursuit Ynès, celui des mercredis et celui des périodes de vacances, travaillé avec le Collectif du Jas junior, un groupe composé d'enfants de 8 à 10 ans. L'idée est de les impliquer pleinement dans l'ACM et de leur donner du pouvoir d'agir. Pendant un an, on a réfléchi ensemble sur les règles de vie et un mode de fonctionnement. En janvier 2024, le collectif a créé une charte et un logo. Le premier mercredi de chaque mois, on se réunit pour choisir la thématique et le programme des vacances. On part toujours de leurs envies et de leurs idées. Je les accompagne dans l'aboutissement des projets. »

Et les idées ne manquent pas : ils ont proposé de rencontrer d'autres centres sociaux et d'organiser une tournée : un mercredi, découverte d'un nouveau sport avec un centre social d'Aix-en-Provence. Les enfants du collectif participent aussi à l'animation des ateliers. En décembre, ils ont récolté des jouets et des vêtements, pour les distribuer au moment de Noël, ils ont

organisé une vente de crêpes pour financer une sortie. Pour les vacances de Pâques, ils veulent mener un projet avec les animaux, en lien avec la SPA.

« Cette démarche est aussi formatrice pour les animateur-trices, explique Ynès. Il ne s'agit pas de faire de l'activité pour faire une activité mais de donner envie aux enfants, de leur permettre de s'épanouir, d'apprendre sans en avoir l'air, de développer le plus possible leur autonomie. Que ce soit pour les jeux de coopération ou de stratégie avec les plus grands ou les activités manuelles avec les plus petits, chaque activité a un objectif pédagogique, un sens et un but. Souvent je leur rappelle : le projet et les activités c'est vous !

Ynès lance sans détour « je fais un métier de passion, et la place accordée aux enfants de l'ACM est pour moi essentielle. » ■

Centre social Jas de Bouffan Nord
(Aix-en-Provence)
tél. 04 12 04 63 99
mail : cscjasdebouffan@gmail.com



En plein rue

Le centre social du Grand Canet (Marseille) a développé depuis sa création en 2019, un Accueil collectif de mineurs de rue. Tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, il accueille les enfants et les jeunes aux pieds des immeubles. Une organisation pensée pour répondre aux besoins des habitants et aux spécificités du quartier.

Rencontre avec Abdel Zoubaire, coordinateur Enfance Jeunesse.

« On a repris une pratique du Centre social Saint-Gabriel qui était sur notre territoire avant la création du Centre social du Grand Canet. Et surtout nous n'avions pas de locaux adaptés pour l'ACM, explique Abdel. Nous avons donc développé l'aller-vers, c'est-à-dire aller à la rencontre des publics, un des piliers de notre fonctionnement. »

L'autre raison qui a motivé la création de cet ACM, vient du constat posé lors du projet social : une précarité financière extrême, -des personnes sans revenus ou en rupture de droit comme des demandeurs d'asile ou des primo-arrivants-, qui ne permet pas aux familles d'inscrire leurs enfants dans un ACM classique. « Elles ne peuvent même pas payer le prix minimum imposé par la CAF. Pour l'ACM de rue nous demandons une participation annuelle de 2 euros. Déclaré auprès des services de Jeunesse et Sports, de la Ville de Marseille et de la CAF, cette organisation est peu répandue et nous avons défendu le projet avec détermination. » Abdel décrit l'ACM comme « un archipel d'îles qui se développent dans quatre grandes cités. Un binôme d'animateur-trices accueille les 10-17 ans de 14h à 17h, les mercredis auxquelles on rajoute deux heures le matin pendant les vacances scolaires. »

Planning, fiches de présence, règles de participation, le centre social est très à cheval sur l'organisation et vigilant sur la sécurité des enfants et des jeunes. « Nous sommes au pied des immeubles dans l'espace public, ce qui n'est pas évident en termes de sécurité et d'animation. Cela demande une préparation et une motivation de la part des animateurs. Aller vers des enfants qu'on ne connaît pas, on ne sait pas jamais combien ils vont être, il faut arriver à les accrocher. Aujourd'hui,



nous sommes bien identifiés, les enfants viennent spontanément, les parents nous font confiance. On s'installe avec les oriflammes, nous avons aussi des partenaires qui proposent des animations ou des activités sportives. Et notre projet pédagogique est construit autour des valeurs de base : la citoyenneté, la responsabilité, l'autonomie et le vivre ensemble. »

Un autre objectif de l'ACM de rue est de faire découvrir d'autres lieux, d'autres activités aux jeunes, de les faire sortir du quartier, et de leur faire plaisir aussi en leur proposant d'aller au cinéma ou à l'accrobranche. « On les incite à venir au secteur jeunes, à participer à l'aide aux devoirs. On fait le lien avec les familles. Un mercredi par mois, toute l'équipe du centre social participe à une journée d'animations, avec le food-truck, la Popote mobile, la guitoune, la ludothèque mobile. En allant vers les habitants, l'ACM est une véritable porte d'entrée pour toucher les familles et les amener vers le centre social. » ■

Centre social du Grand Canet

(Marseille 14^e ardt)

tél. 04 88 60 04 54

mail : contact@csgrandcanet.fr



[Le petit journal # 24 février - mars - avril 2025]

UCS 13 - Pôle des Flamants 10 av. Ansaldi 13014 Marseille – tél. 04 96 11 53 60 – mail : info@ucs13.fr
site : www.ucs13.fr – Directrice de la publication : Nathalie Raymond. Rédaction : Claudie Larrieu-Clerc, Pascale Balian.